



Réseau de  
foresterie pour le  
développement  
rural

# Réseau de Foresterie pour le Développement Rural

document du réseau  
25g  
juillet 2001

## **Rôle des agroforêts cacao dans la foresterie paysanne et communautaire au Sud-Cameroun**

Denis Sonwa, Stephen F. Weise, Mathurin Tchatat,  
Bernard Nkongmeneck, Akinwumi A. Adesina,  
Ousseynou Ndoye et James Gockowski

DFID

## **Perspectives et contraintes en matière de gestion communautaire des forêts: con- clusions d'études effectuées dans la forêt de Korup, dans la province du sud-ouest, au Cameroun**

Ruth Malleson



<b>TABLE DES MATIERES</b>		<b>PAGE</b>
25g(i)	Rôle des agroforêts cacao dans la foresterie paysanne et communautaire au Sud-Cameroun <i>Denis Sonwa, Stephen F. Weise, Mathurin Tchatat, Bernard Nkongmeneck, Akinwumi A. Adesina, Ousseynou Ndoye and James Gockowski</i>	1
25g(ii)	Perspectives et contraintes en matière de gestion communautaire des forêts : conclusions d'études effectuées dans la forêt de Korup, dans la province du sud-ouest, au Cameroun <i>Ruth Malleson</i>	12

#### **A PROPOS DES AUTEURS**

**Denis Sonwa** est étudiant au Département de biologie & physiologie végétale, Université de Yaoundé I, B.P 812 Yaoundé, Cameroun. Tout comme Stephan Weise et **James Gockowski**, il est joignable à l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), B.P. 2008, Messa, Yaoundé, Cameroun, Email : iita-humid@cgiar.org.

**Mathurin Tchatat** travaille pour l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD), B.P. 2067 Yaoundé, Cameroun.

**Bernard Nkongmeneck** travaille au Département de biologie & physiologie végétale, Université de Yaoundé I, B.P 812 Yaoundé, Cameroun.

**Akinwumi Adesina** est à la Rockefeller Foundation, Agricultural Sciences Division, 420 Fifth Avenue, New York, NY 10018-2702, USA, Email : aadesina@rockfound.org .

**Ousseynou Ndoye** travaille pour le Centre international pour la recherche forestière (CIFOR), B.P. 2008, Messa, Yaoundé, Cameroun.

**Ruth Malleson** est consultante, spécialiste de la préservation des forêts et de la vie rurale. De 1986 à 1991, elle a été conseillère en développement rural au sein du projet Korup. Elle est ensuite revenue au Cameroun pour effectuer les travaux de recherche liés à son doctorat (PhD), sur lesquels se fonde le présent rapport. Elle peut être contactée par courrier électronique à l'adresse suivante : RMalleson@aol.com.

**ISBN 0 85003 552 X**

# PERSPECTIVES ET CONTRAINTES EN MATIERE DE GESTION COMMUNAUTAIRE DES FORETS : CONCLUSIONS D'ETUDES EFFECTUEES DANS LA FORET DE KORUP, DANS LA PROVINCE DU SUD-OUEST, AU CAMEROUN

Ruth Malleson

## RESUME

La foresterie communautaire ne peut porter ses fruits qu'avec l'appui inconditionnel et la participation active des populations locales. Dans ce rapport, l'auteur s'inspire des enseignements tirés de la forêt de Korup, au sud-ouest du Cameroun, pour souligner le caractère polymorphe des communautés de la région. Les conditions d'accès aux ressources forestières et aux marchés, le mélange de ménages à chef de famille *indigène* ou *étranger*, le type de mutations démographiques auxquelles sont confrontées les populations et les stratégies de subsistance sont très différentes d'une communauté à l'autre. En outre, on observe une ligne de démarcation politique très nette au sein des communautés entre les différents groupes formés par les *élites*, les *anciens* et les *jeunes*. Il est indispensable de bien saisir cette diversité si l'on veut promouvoir des projets de gestion communautaire des forêts.

## INTRODUCTION

Lorsque le concept de forêt communautaire a été évoqué pour la première fois au Cameroun,

la définition du terme « communauté » n'a guère fait l'objet d'analyses. Aujourd'hui, il est plus facile de se rendre compte que, dans les zones forestières du Cameroun, les communautés sont en général hétérogènes d'un point de vue social. Mais nombreux sont ceux à ne toujours pas saisir la grande diversité de ces communautés et les conséquences éventuelles de cette méconnaissance sur une gestion communautaire des forêts. Dans ce rapport, l'auteur présente les résultats de travaux de recherche effectués dans la zone forestière de Korup, qui abrite des villages situés dans la partie sud du Parc national de Korup et dans les environs, au sud-ouest du Cameroun. Le projet Korup, qui a vu le jour en 1987 grâce à un financement international, oeuvre pour la préservation du Parc national de Korup et pour le développement des zones limitrophes.

En premier lieu, l'auteur décrit dans leurs grandes lignes les différents types de villages de la zone forestière de Korup, ainsi que les types de ménages et de personnes qui y évoluent. Ensuite, l'auteur donne des exemples du rôle des produits forestiers pour les différentes populations de chaque type de village. Enfin, elle aborde quelques-unes des

conséquences plus générales de ces résultats pour la gestion communautaire des forêts et propose des actions.

## CLASSIFICATION PAR DIFFERENCIATION DANS LA ZONE FORESTIERE DE KORUP

### Types de villages dans la zone forestière de Korup

Dans la zone forestière de Korup, on peut regrouper les différents villages en plusieurs grandes catégories, dont les caractéristiques principales sont reprises au Tableau 1. Les villages se différencient principalement sur la base de leur environnement forestier, des mutations démographiques et de l'accès aux ressources forestières et aux marchés :

- villages isolés
  - lisière de futaie
  - limite d'exploitation forestière abandonnée
- villages ripariens
- villages de bord de route
- campements de plantation.

Les *villages isolés* sont situés dans des zones caractérisées par des chaînes de collines recouvertes de forêts et séparées par des vallées escarpées traversées de cours d'eau tumultueux. En général, ces villages ne sont accessibles ni par route ni par voie navigable et ont donc un accès plutôt limité aux marchés. Ils peuvent être subdivisés en deux groupes, différenciés par leur accès aux futaies : les *villages de lisière*, qui sont en général entourés par des futaies arrivées à maturité, relativement intactes, et les *villages de limite d'exploitation forestière abandonnée*, qui sont entourés de forêts secondaires anciennes dont les arbres d'intérêt commercial ont, d'une manière

générale, été abattus. En général, ces deux types de villages abritent des populations plutôt réduites (moins de 200 habitants), mais on observe des variations démographiques considérables entre les deux. En effet, les populations de certains des *villages de lisière* augmentent à un rythme relativement élevé, alors que les *villages de limite d'exploitation forestière abandonnée* enregistrent un déclin démographique rapide dû à l'émigration découlant du nombre réduit d'activités viables génératrices de revenus.

Bien que la plupart des *villages ripariens* soient relativement isolés en ce qui concerne l'accès par route, ils sont faciles d'accès par voie navigable puisque situés sur les rives de cours d'eau ou non loin de voies navigables, qui débouchent sur le Rio-del-Rey et les ports nigériens en aval et sur d'autres villages camerounais en amont. Ces voies navigables sont cruciales pour la zone forestière de Korup, en ce qu'elles permettent l'accès à l'Etat nigérian très peuplé de Cross River. Grâce à une relative facilité d'accès aux marchés, les *villages ripariens* ont bénéficié du développement d'un grand nombre d'activités de subsistance liées aux forêts, aux mangroves et à l'agriculture. Dans les forêts des plateaux, l'exploitation du bois, suivie d'une agriculture plutôt intensive, a transformé certaines zones de la région en terres agricoles ne comptant que quelques rares arbres. Les zones de faible altitude entre les plateaux sont composées de forêts, marécageuses à certaines saisons, où poussent de grands massifs de palmiers à vin.

Pour les *villages de bord de route*, l'accès aux marchés de la province du sud-ouest est assez bon. En raison d'une densité de population assez élevée, ils sont entourés d'une mosaïque

de terres agricoles et de jachères jalonnées de petites étendues de forêt secondaire.

Les *campements de plantation* sont, quant à eux, situés dans le périmètre de la plantation de palmiers à huile du domaine de Ndian et ne disposent que d'un accès limité à la forêt. Mais comme ils sont reliés par route, ils jouissent d'un accès aux marchés plutôt bon.

### Différenciation des ménages et des individus dans la zone forestière de Korup

Le facteur le plus significatif de différenciation des ménages et des individus dans la zone forestière de Korup est peut-être l'origine ethnique. Dans cette région, les habitants font la différence entre les *indigènes*, originaires des lieux, et les *étrangers*, parmi lesquels figurent également les personnes venues de l'extérieur de la zone forestière de Korup et installées à court ou long terme.

La première arrivée massive d'*étrangers* permanents et semi-permanents dans la zone forestière de Korup a eu lieu suite à la création de la plantation de palmiers à huile du domaine de Ndian. A l'heure actuelle, plus de la moitié des ouvriers du domaine sont originaires de la province du nord-ouest, les autres provenant d'autres régions de la province du sud-ouest et du Nigéria.

La proximité de ressources forestières issues de forêts et de mangroves relativement intactes, alliée à la facilité d'accès aux grands marchés nigériens, ont attiré vers les *villages ripariens* un large éventail de ménages à chef de famille *étrangers*, venus principalement du Nigéria. De la même façon, les *villages de bord de route* abritent des habitants d'origine ethnique très

diverse, aussi bien venus de *villages isolés*, que de la province du nord-ouest et de l'est du Nigéria.

Contrairement aux villages plus accessibles, les *villages isolés* ont tendance à être homogènes d'un point de vue social. La plupart des résidents permanents de ces villages y sont nés ou viennent de villages isolés des environs. Les débouchés économiques y sont trop rares pour attirer les étrangers.

Qu'ils soient à chef de famille *indigène* ou *étranger*, les ménages peuvent également être différenciés selon des critères de sexe et de situation de famille. Dans la zone forestière de Korup, la majorité des ménages à chef de famille *étranger* sont généralement des ménages de couples mariés dirigés par des hommes. A noter que dans les *campements de plantation*, les ménages les plus fréquents sont ceux ayant à leur tête un homme célibataire *étranger*.

Au sein des ménages à chef de famille *indigène*, il est courant de trouver des ménages dirigés par des femmes. Certains sont des ménages où il n'y a pas d'hommes adultes résidents et qui sont dirigés par des femmes célibataires, jeunes et moins jeunes, qui, souvent, ont des enfants. Les autres sont des ménages dirigés par des veuves âgées, n'ayant souvent aucune personne à charge.

Hors de ces catégories de ménages, il faut également compter les *élites*, les *anciens* et les *jeunes* :

- Les *élites* sont des hommes et des femmes d'influence qui, souvent, sont de hauts fonctionnaires, des hommes et femmes d'affaires, des politiciens et des membres du clergé éduqués, riches et établis en ville.

Tableau 1 Synthèse des principales caractéristiques des villages de la zone forestière de Korup

Type de village	Villages isolés		Villages ripariens	Villages de bord de route	Campements de plantation
	Listière de futaie	Limite d'exploitation forestière abandonnée			
Accès à la forêt	Futaie à maturité	Forêt secondaire	Mélange de forêts, marécages et terres agricoles	Mosaïque forêts/terres agricoles ; de 'communautaire', la propriété terrienne est devenue 'individuelle'	Palmier à huile
Accès au marché	Très limité		Bon par voie navigable	Bon	Bon
Densité de peuplement	Faible, mais croissance démographique assez élevée dans certains villages		Modérée, croissance démographique assez élevée dans les villages les plus accessibles	Fort, croissance démographique assez élevée	Fort
Composition ethnique	<i>Indigènes</i> , homogènes d'un point de vue social		Nombre important d'étrangers	Nombre importants d'étrangers	Etrangers
Types de ménage	Nombreux ménages ayant une femme comme chef de famille	Nombreux ménages ayant des hommes et femmes âgées comme chef de famille	Ménages ayant un homme ou une femme comme chef de famille	Ménages ayant un homme comme chef de famille	Nombreux hommes célibataires
Activités génératrices de revenus pour les hommes	Chasse et piégeage satisfaisants pour les jeunes hommes Les hommes plus âgés sont tributaires de la culture de rente d'espèces pérennes et de l'artisanat à base de rotin et de raffia	Peu d'activités pour les jeunes hommes	Production commerciale de cultures vivrières ; les hommes les plus démunis approvisionnement en PFNL le marché nigérian en pleine expansion	Production commerciale de cultures vivrières et cultures de rente ; exploitation de bois à petite échelle par les <i>élites</i> et les <i>étrangers</i> riches	Salaires arrossés par les PFNL
Activités génératrices de revenus pour les femmes	Vente de PFNL		Agriculture pour les femmes ayant accès aux terres et à la main-d'oeuvre ; commerce et PFNL	Agriculture pour les femmes ayant accès aux terres et à la main-d'oeuvre ; commerce et PFNL	Vente de <i>pepe soup</i> , épices de la forêt et escar-gots comestibles

- *Les anciens* sont les vieux chefs des familles fondatrices des villages, qui font généralement partie du conseil de village.
- *Les jeunes* sont en général de jeunes hommes et de jeunes filles qui sont, pour la majeure partie, exclus du pouvoir. Dans la zone forestière de Korup, les jeunes n'ont en général que peu d'occasions de se constituer un patrimoine social et économique. Nombre d'entre eux alternent entre les villages des zones rurales, les villages de bord de route et les zones urbaines, à la recherche de débouchés économiques et ne sont par conséquent que temporairement rattachés à un foyer donné.

En outre, plusieurs groupes d'*étrangers* non résidents, qui passent des périodes assez courtes dans la zone forestière de Korup (de quelques jours à quelques mois), ne relèvent pas de cette unité qu'est le ménage. Ils peuvent être divisés en deux groupes :

- certains sont des vendeurs ambulants, principalement nigériens, qui se déplacent de village en village en suivant les sentiers, en pirogue, ou, le cas échéant, en taxi, pour vendre des produits manufacturés venus du Nigéria et, dans certains cas, pour acheter des produits forestiers aux habitants ;
- d'autres restent dans un village pendant quelques semaines ou quelques mois pour récolter des produits forestiers ou pour gagner de l'argent en tant qu'ouvrier agricole saisonnier.

#### DIFFERENCIATION DES MODES DE SUBSISTANCE DANS LA ZONE FORESTIERE DE KORUP

La relative abondance de gibier dans les zones entourant les *villages de lisière* offre des

débouchés intéressants pour la chasse et le piégeage. Le gibier étant facile à conserver, suffisamment léger pour être transporté et de valeur marchande élevée, la chasse représente l'une des rares activités rentables pour les hommes de ces villages. Cette chasse, qui demande beaucoup d'efforts et de résistance, est généralement l'oeuvre de jeunes hommes. De plus en plus, les *jeunes* hommes qui, auparavant, avaient quitté le village pour trouver du travail dans les villes, reviennent au village pour chasser, en raison du manque de travail ailleurs. En outre, des groupes d'*étrangers* composés de Camerounais francophones et de Nigériens établissent parfois des camps de chasse provisoires dans les forêts entourant les *villages de lisière*.

Dans les *villages de limite d'exploitation forestière abandonnée*, les activités lucratives sont rares pour les jeunes hommes, puisque la chasse et le piégeage n'offrent que des débouchés limités dans les environs. Par conséquent, de nombreux jeunes ont quitté ces villages à la recherche de travail. En général, dans les *villages isolés*, les hommes plus âgés sont plus tributaires de cultures de rente (espèces pérennes). Certains produisent des objets artisanaux en rotin et en raffia pour gagner leur vie. Cependant, les revenus tirés de ces activités sont en général limités en raison d'un mauvais accès aux marchés et parce que de nombreux produits artisanaux produits à l'échelle locale sont remplacés par des produits manufacturés, moins onéreux.

Pour un grand nombre de femmes des *villages isolés*, la vente de condiments et d'épices provenant de la forêt représente la principale source de revenus, puisque le mauvais accès aux marchés limite les revenus issus de la vente

et du troc de produits agricoles. Du point de vue des revenus, les principaux condiments et épices sont les mangues sauvages (*Irvingia* spp.), principalement destinées au marché nigérien, et le *njansang* (*Ricnodendron heudelottii*). D'autres produits forestiers importants d'un point de vue économique pour les femmes sont les oignons sauvages (*Afrostryax lepidophyllus*), le *njabe* (*Baillonella toxisperma*) et le *por* (*Poga oleosa*).

Dans le cas des *villages ripariens*, un bon accès aussi bien aux marchés qu'aux ressources forestières permet aux habitants de disposer de nombreux débouchés leur assurant des revenus liés aux produits forestiers et agricoles. Dans ces villages, de nombreuses activités génératrices de revenus sont axées sur la demande croissante des Nigériens vis-à-vis des produits forestiers. En effet, en raison d'une croissance démographique rapide et de la dégradation des forêts, la demande vis-à-vis des produits forestiers est supérieure à l'offre au Nigéria, et à l'heure actuelle, le commerce transfrontalier concerne surtout des produits forestiers issus de la zone forestière de Korup. La bonne santé du franc CFA par rapport au naira nigérien, ainsi que les lourdes taxes imposées sur les biens importés, font de la contrebande une entreprise rentable, d'autant plus florissante que les frontières sont peu contrôlées. Par conséquent, la majorité du commerce transfrontalier de produits forestiers s'effectue dans le cadre de l'économie « informelle ».

L'exploitation et le commerce de la plupart des principaux produits forestiers exportés au Nigéria sont contrôlés et organisés principalement par des grossistes nigériens. Ceux-ci préfèrent engager des travailleurs, en général des *étrangers* également, pour l'exploitation

des produits forestiers pour leur compte, plutôt que de les acheter aux villageois des environs. Ce commerce vise notamment l'*ikongo* (*Massularia acuminata*), bois utilisé sous forme de bâton pour se nettoyer les dents, et l'*afoko* (vin de palme distillé, en général à partir de sève de palmier à vin). Exception à ce schéma, les mangues sauvages sont ramassées par les habitants de la zone forestière de Korup, pour ensuite être vendues aux marchands ambulants nigériens.

A mesure que l'accès aux marchés s'améliore et que la commercialisation des ressources agricoles, forestières et autres s'intensifie, le nombre et le type d'activités génératrices de revenus liées à l'agriculture, aux produits forestiers et au commerce augmente dans les *villages de bord de route*. Parallèlement, comme les zones forestières ont tendance à être transformées en terres agricoles, les droits d'accès et de propriété cessent peu à peu d'être des droits "communautaires", pour devenir des droits individuels. D'un côté, cette tendance a engendré de nouvelles sources de revenus et attiré des *étrangers*. De l'autre, elle a modifié l'accès aux ressources et la possibilité pour les habitants d'en vivre. Enfin, ces bouleversements ont creusé le fossé entre riches et pauvres.

Selon le système foncier coutumier, la terre ne peut être ni vendue ni louée. Mais dans les zones les plus peuplées jouissant d'un accès aux marchés relativement bon, les terres, qui se font rares, sont souvent "vendues" par des *indigènes* à des *étrangers* contre de l'argent. Les riches *élites* usent de leur influence politique pour obtenir des titres de propriété légaux pour des terrains et de leur richesse pour établir des plantations d'espèces ligneuses pérennes, afin de renforcer leurs "droits" à la propriété. C'est

pourquoi, à l'heure actuelle, les ventes de terrains dans les *villages de bord de route* sont sources de malentendus, qui amplifient les inégalités et les tensions entre les *élites*, plutôt riches, et les *jeunes* et les *étrangers*, plutôt pauvres. Les *élites* sont en mesure d'obtenir des titres de propriété et, ainsi, privent de droits coutumiers de "propriété" des *indigènes* et *étrangers* relativement pauvres, qui ont déjà "acheté" des terres.

La production commerciale de cultures vivrières représente une source de revenus importante pour de nombreux habitants des *villages de bord de route* et des *villages de lisière*. Cependant, l'importance des revenus liés à l'agriculture varie de manière considérable selon les différentes catégories sociales. L'un des principaux facteurs limitant la production agricole pour les femmes des *villages de bord de route* et des *villages de lisière* est l'accès à la main-d'oeuvre qui, une fois encore, dépend beaucoup de leur situation de famille et de leur richesse.

D'un côté, les femmes mariées ont tendance à tirer plus de bénéfices de la vente de produits agricoles que les femmes célibataires, principalement parce qu'elles sont plus susceptibles de bénéficier de l'aide de leur mari pour le défrichage. En général, il s'agit de femmes dont les ménages sont plus riches et qui, par conséquent, peuvent employer des ouvriers pour les aider aux travaux des champs. De l'autre côté, les ménages ayant une femme comme chef de famille ont en général un accès limité à la main-d'oeuvre pour le défrichage des parcelles et donc ne tirent que peu de bénéfices de la vente de produits agricoles. Dans les *villages de bord de route*, une grande partie des revenus des jeunes femmes célibataires provient généralement du petit commerce et de la vente

de produits cuisinés. Pour les ménages relativement pauvres ayant une femme comme chef de famille, les produits forestiers représentent également une importante source de revenus dans les *villages de bord de route* et les *villages de lisière*. La plupart des activités liées à la forêt auxquelles elles participent nécessitent très peu d'investissements financiers, même s'ils exigent une main-d'oeuvre importante.

Il en est de même pour les hommes relativement pauvres des *villages de bord de route* et des *villages de lisière*. Comme ils ne disposent que d'un accès limité aux ressources financières et à la main-d'oeuvre nécessaires au défrichage, les activités liées à la forêt, telles que la récolte du rotin, l'artisanat et la récolte de la sève de palmier pour le vin de palme, représentent d'importantes sources de revenus supplémentaires. Ces activités sont à faible risque et ne nécessitent que des investissements limités. Cependant, leurs retombées sont faibles et elles n'offrent que peu de débouchés en matière d'expansion.

Dans les *campements de plantation*, les salaires représentent la plus grande partie des revenus des hommes. Comme ces salaires sont en général modestes, les produits forestiers fournissent une source considérable de revenus supplémentaires pour de nombreux ouvriers. Ces derniers récoltent des produits forestiers à l'intérieur du Parc national de Korup et dans les forêts des villages avoisinants. Certains, notamment ceux originaires de la province du nord-ouest, fabriquent des meubles en rotin, alors que d'autres chassent ou font du piégeage dans le Parc national de Korup. La *Pepe soup* (soupe à base de gibier), les épices issues de la forêt et les escargots comestibles sont les

principales sources de revenus pour les femmes et enfants des ouvriers de la plantation.

Au cours des dix dernières années, un nouveau type d'agriculture de "plantation" a été mis au point par les *élites* et les *étrangers* riches ayant accès à des ressources financières et à une main-d'oeuvre bon marché. Contrairement aux pratiques "traditionnelles" de défrichage, la plupart des arbres des "fermes de plantation" font l'objet de coupes à blanc, puis sont brûlés, par une main-d'oeuvre salariée qui a accès à des tronçonneuses. Ces exploitations agricoles sont utilisées par les riches *élites* non seulement pour tirer profit de la vente de produits agricoles, mais également pour générer des revenus grâce à la valeur de récupération des bois abattus. Les *élites* et les *étrangers* riches exploitent également du bois à petite échelle au moyen de tronçonneuses dans les forêts bordant les *villages de bord de route*.

Certaines des essences exploitées, de valeur commerciale, telles que le *njabe* (*Baillonella toxisperma*) et le *komea* (*Coula edulis*), fournissent également des produits forestiers non ligneux (PFNL) aux ménages moins bien nantis. Puisque ce sont les *anciens* et les *élites* qui bénéficient surtout de l'exploitation du bois, de l'agriculture et de la vente de terres aux *étrangers*, les conséquences de ces tendances sur les ménages relativement pauvres, pour lesquels les PFNL sont l'une des principales sources de revenus, ne sont que rarement prises en compte.

## CONSEQUENCES POUR LA GESTION COMMUNAUTAIRE DES FORETS

En conclusion, l'auteur propose quelques débouchés et souligne des contraintes

auxquelles font face les projets de gestion communautaire des forêts pour les différents types de villages. Enfin, sont mentionnées certaines des implications d'ordre plus général pour la foresterie communautaire.

### Villages de lisière

En général, les *élites* et les villageois accueillent favorablement les entreprises d'exploitation du bois dans leur région, parce que celles-ci sont synonymes de construction de routes et d'emploi. Mais ces bénéfices sont souvent éphémères. Les routes et ponts construits pour l'exploitation du bois se délabrent souvent rapidement. En outre, les litiges au sujet de l'exploitation d'essences ligneuses qui sont également d'importantes sources de PFNL sont monnaie courante (Burnham, à publier). Les activités de lutte contre le braconnage ont eu des répercussions négatives considérables sur les moyens de subsistance des chasseurs et des vendeurs de viande de gibier, ainsi que sur les ménages à leur charge. Les dégâts causés par les animaux sauvages sur les cultures dans les exploitations agricoles des environs sont particulièrement graves.

Dans de tels cas, la construction de routes améliore l'accès aux marchés, ce qui peut permettre de diversifier les sources de revenus. Il peut également y avoir intensification de la chasse, principalement en raison de l'arrivée d'*étrangers*, et augmentation de l'exploitation du bois par les *élites* locales. Dans ce cas, il est possible de mettre sur pied deux types de projets de gestion communautaire des forêts :

- (a) des projets axés sur la mise au point de systèmes de prise de décisions visant à contrôler les droits d'accès et les accords de partage des revenus, notamment en ce qui concerne la faune et l'exploitation d'espèces ligneuses qui sont également

d'importantes sources de PFNL. La définition de solutions pratiques au problème des dégâts causés par les animaux sauvages devrait également faire partie intégrante de tout projet de gestion de la faune, puisqu'il s'agit d'un problème de la plus haute importance pour ce type de villages.

- (b) des projets ayant pour objectif d'augmenter la valeur ajoutée locale des PFNL d'importance économique. Il serait possible de : fournir des renseignements sur les prix des PFNL d'importance économique en vigueur sur les marchés de la région, et sur la valeur ajoutée à différents stades de transformation et de commercialisation (cf. Brown, 1999) ; mettre en oeuvre des techniques peu onéreuses visant à favoriser la transformation et la commercialisation des PFNL d'importance économique, telles que les huiles de cuisson extraites du *njabe* et de *poga oleosa*, dont la valeur est relativement élevée et le poids faible.

### Villages de limite d'exploitation forestière abandonnée

Dans les forêts entourant ces villages, les arbres d'intérêt économique ont été abattus en grande quantité par le passé. Néanmoins, il pourrait être possible de mettre en oeuvre des projets de gestion communautaire des forêts, ainsi que des projets d'exploitation agricoles forestières plus ciblés, qui impliqueraient la plantation d'enrichissement de PFNL ayant une valeur commerciale, telles que le rotin, ainsi que la possibilité d'effectuer une exploitation sélective de bois d'importance commerciale issus de forêts secondaires.

### Villages ripariens

A l'heure actuelle, les potentiels de développement du commerce transfrontalier pour les

PFNL au bénéfice des habitants *indigènes* sont limités par des contraintes de commercialisation. Les inconvénients économiques liés à la prééminence de Nigériens relativement riches qui contrôlent ce type de commerce découragent les habitants d'y participer. La législation relative à la foresterie communautaire pourrait fournir des moyens positifs d'augmenter la participation des populations locales aux bénéfices tirés de ce commerce, en adaptant des accords de partage des revenus, en réglementant l'accès aux PFNL et en mettant sur pied des projets tels que décrits à l'alinéa (b) ci-avant. Cependant, à la lumière de ses travaux de recherche, l'auteur souligne que les tendances socio-économiques et politiques, les politiques officielles, la corruption et les pots de vin ont des répercussions considérables sur le mode de subsistance des producteurs et des commerçants impliqués dans le commerce transfrontalier de PFNL. La mise en oeuvre de réglementations restrictives pourrait augmenter les coûts du commerce de PFNL pour les producteurs et les commerçants. Par conséquent, dans les régions frontalières, il est nécessaire d'effectuer une analyse approfondie des répercussions éventuelles des projets de gestion communautaire des forêts avant de les mettre en oeuvre.

### Villages de bord de route et campements de plantation

Comme souligné ci-avant, la commercialisation des ressources agricoles et forestières prend de l'ampleur dans ces zones. Ce phénomène s'accompagne de tensions et de conflits qui éclatent entre les différents usagers de la forêt au sujet de l'accès aux ressources. Dans ce cas, il est clair que la résolution des conflits opposant les différents usagers de la forêt et la

négociation de systèmes de réglementation établissant des droits d'accès aux ressources forestières pour les plus démunis (qu'ils soient *indigènes* ou *étrangers*) et pour les autres usagers doivent être au coeur de toute stratégie de gestion communautaire des forêts.

### Implications à plus grande échelle de la gestion communautaire des forêts

Dans des cas tels que celui de la zone forestière de Korup, l'établissement de "forêts communautaires" et la capacité de celles-ci à améliorer le sort des habitants les plus démunis de ces zones dépendent essentiellement de l'appui d'organes externes (ONG et autres). Etant donné que le Parc national de Korup, d'une superficie de quelque 232 000 hectares, abrite 180 villages, cette caractéristique est un facteur restrictif pour la création des forêts communautaires.

Lors de la définition de stratégies de gestion des ressources communautaires, l'un des objectifs est d'octroyer aux communautés locales le pouvoir de gérer les ressources forestières des forêts communautaires. Pour la zone de forêt tropicale humide du Cameroun, les responsables des projets de préservation et de mise en valeur des forêts commencent à se rendre compte que les communautés forestières sont composées de groupes distincts d'un point de vue social et politique, ayant des intérêts différents, souvent contradictoires, en matière de gestion des ressources forestières.

Dans le sud-ouest du Cameroun, la société est toujours divisée, selon des lignes politiques, entre d'une part les *élites* et les *anciens*, puissants d'un point de vue politique, et d'autre part, les *jeunes* et les *étrangers* (Sharpe, 1998). A l'origine, la concurrence entre les *élites*, les

*anciens* et les *jeunes* était axée sur des questions politiques, mais le contrôle des terres et des ressources naturelles entrainait également en jeu. L'instabilité socio-économique et politique a exacerbé les conflits liés à la terre et aux ressources forestières entre ces différents groupes et en leur sein, ainsi qu'entre les institutions gouvernementales, les ONG et les entreprises d'exploitation du bois. En outre, dans de nombreux villages des zones forestières du Cameroun, les populations sont mélangées d'un point de vue ethnique. Aujourd'hui, comme jadis, les *étrangers* sont toujours écartés de tout rôle politique (Sharpe, 1998).

Dans l'ensemble, les ONG et les organismes de développement du nord ont eu tendance, jusqu'à récemment, à ne pas tenir compte des tensions et des conflits entre les différents groupes d'usagers de la forêt. Ainsi, dans le cas du projet Korup, le rôle "d'intermédiaires" extrêmement influent, à l'échelle régionale et nationale, en matière de ressources forestières, joué par les *élites* vis-à-vis des autres parties concernées par les forêts a été négligé, à ses dépens.

Les habitants de la région de la zone forestière de Korup font preuve d'une attitude ambiguë vis-à-vis des étrangers. D'une part, ceux-ci sont considérés comme des agents de "développement" bienvenus, en ce qu'ils aident à transformer la forêt en terres agricoles et augmentent la population des villages et donc jouent un rôle de tremplin pour le développement de la région. D'autre part, ils peuvent être confrontés à une certaine animosité, puisqu'ils dominent souvent certains aspects de l'économie locale (tels que le commerce transfrontalier des PFNL) et

jouissent, de l'avis de certains, d'avantages injustes par rapport aux indigènes.

Les leçons tirées du Projet du Mont Cameroun montrent que le potentiel de mobilisation locale vis-à-vis de la foresterie communautaire est relativement élevé dans les zones frontalières où l'on retrouve un nombre assez élevé d'*étrangers*. Cependant, il n'est ni souhaitable ni faisable de mettre en oeuvre des projets faisant la distinction entre *étrangers* et *indigènes* camerounais et nigériens, qui fixent par exemple des tarifs préférentiels pour les récoltes au bénéfice des indigènes pour les PFNL des forêts communautaires. De toute évidence, ces projets ont toutes les chances de faire long feu. Les réglementations restrictives discriminatoires à l'encontre des *étrangers* pourraient avoir des répercussions négatives à d'autres niveaux de la chaîne de commercialisation des PFNL, ce qui pourrait, à son tour, avoir un impact négatif sur le mode de subsistance des personnes que ce type d'intervention était censé aider. Plus important encore, de telles distinctions créent des divisions et pourraient bien attiser des tensions ethniques existantes.

L'une des caractéristiques les plus frappantes de la zone forestière de Korup est la grande variété et l'extrême complexité du problème. Il en va d'ailleurs ainsi de la plupart des villages ruraux des zones de forêts tropicales humides du Cameroun et de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, dans ces circonstances, un type "unique" de gestion communautaire des forêts n'a que peu de chances de porter fruits. Pour être efficace, tout projet de foresterie communautaire doit absolument impliquer une connaissance approfondie de l'histoire, de la politique et du contexte socio-économique de la région

considérée, de la biologie de ses ressources forestières, des débouchés et des contraintes liées à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits forestiers d'importance économique, et des tendances sociales, politiques et économiques ayant un impact sur leur utilisation. Malgré les nombreux problèmes et les embûches qui y sont liés, la gestion communautaire des forêts représente l'une des stratégies les plus prometteuses pour faire face aux problèmes de conservation et de subsistance.

## REMERCIEMENTS

Les travaux de recherche sur lesquels ce rapport est fondé ont été effectués par P. Burnham, P. Richards, M. Rowlands, B. Sharpe et l'auteur, du département d'anthropologie de University College, à Londres, grâce à une bourse intitulée "Contexte culturel de la préservation des forêts tropicales humides en Afrique de l'Ouest". Ces travaux de recherche ont été financés par le programme *Global Environmental Change* du *Economic and Social Research Council* (Royaume-Uni), auquel nous sommes redevables pour son soutien. Nos remerciements à David Brown et Kate Schreckenbergh pour leurs observations pertinentes sur les premières moutures de ce rapport.

## BIBLIOGRAPHIE

- Arnold, J.E.M. & I. Townson. (1998) Assessing the potential of forest product activities to contribute to rural incomes in Africa. *Natural Resource Perspectives No. 37*, Overseas Development Institute, Londres.
- Brown, D. (1999) *Principes et pratique de cogestion forestière : témoignages d'Afrique de l'Ouest*. European Union Tropical Forestry Paper 2, Overseas Development Institute, Londres.
- Burnham, P. In press. Whose forest? Whose myth? Conceptualisation of community forests in Cameroon. In *Mythical land, legal boundaries: land rites and land rights in cultural and historical context* (eds.) A. Abramson & D. Theodossopoulos. Pluto Press, Londres.
- Malleson, R. (2000) Forest livelihoods in Southwest Province, Cameroon: an

evaluation of the Korup experience. Thèse de doctorat (Ph.D), University College, Londres.

Sharpe, B. (1998) 'First the forest ... "conservation", "community" and "participation" in southwest Cameroon'. *Africa* 68, 25-45.

## ACRONYMES

- FCFA Francs CFA, utilisés en Afrique occidentale et centrale. Taux d'échange:  
100 FCFA = 1 FRF  
750 FCFA = 1 USD
- ONG Organisation non gouvernementale
- PFNL Produits forestiers non ligneux



**Prière d'envoyer tous commentaires au sujet de ce document à l'adresse suivante :**

Réseau foresterie pour le développement rural  
Overseas Development Institute  
111 Westminster Bridge Road  
London SE1 7JD  
United Kingdom  
Email: forestry@odi.org.uk

Les commentaires qui parviendront seront transmis aux auteurs et pourront éventuellement figurer dans des publications ultérieures. Certaines ou toutes les parties de cette publication peuvent être photocopiées, à condition que leur source soit mentionnée. La Coordinatrice du Réseau remercie d'avance ceux qui voudront bien lui donner des précisions sur toute utilisation éventuelle de ce document à des fins de formation, de recherche ou de conception, exécution ou évaluation de programmes. Les points de vue exprimés dans les documents sont ceux de leurs auteurs et des membres du réseau. Ils ne reflètent pas nécessairement les politiques de l'ODI.

**Rédacteurs du document :** David Brown et Kate Schreckenberg  
**Mise en page :** Caroline Wood  
**Administratrice:** Vicky Pett  
**Traduction:** Claire Mantle (25g(i)), Valérie Pousse (25g(ii))  
**Imprimé par :** Russell Press Ltd., Nottingham  
sur papier recyclé

**Logo du RDFN conçu par Redesign**

---

Rural Development Forestry Network  
Overseas Development Institute  
111 Westminster Bridge Road  
London  
SE1 7JD  
UK

Téléphone : +44 (0) 20 7922 0300  
Télécopie : +44 (0) 20 7922 0399  
Courrier électronique : [forestry@odi.org.uk](mailto:forestry@odi.org.uk)  
Site Internet : <http://www.odifpeg.org.uk>

Cette série du Réseau de foresterie pour le développement rural est financé  
par le Département pour le développement international (DFID)  
du Royaume-Uni